

La SELARL D'AVOCATS **Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI**  
12 boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03  
Site internet : [www.rouillot-gambini.fr](http://www.rouillot-gambini.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - APRES SURENCHERE - EN UN LOT**

**A CASTELLAR (06500), «Les Hauts de Maglioc»**

**2112 Route de Castellar**

**UNE ANCIENNE BATISSE  
ET TERRAINS ATTENANTS**

**ADJUDICATION JEUDI 25 MAI 2023 A 9H**

Au Palais de Justice de Nice, Place du Palais à Nice. Le ministère d'un avocat au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir.

**Cette vente a lieu à la requête de :**

La société dénommée «**BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE**», société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, ayant son siège social à NICE (AM), 457 Promenade des Anglais, immatriculée au RCS NICE sous le n° 058.801.481, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, venant aux droits de la Banque Populaire Côte d'Azur, en vertu d'un traité de fusion absorption approuvé le 22 novembre 2016 - Ayant pour Avocat la **SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI**, du barreau de NICE.

**Désignation** : Les biens et droits immobiliers situés sur la Commune de CASTELLAR (06500) 2112 route de Castellar «Les Hauts de Maglioc», consistant en : **Un terrain sur lequel est édifée une ancienne bâtisse en mauvais état**, le tout cadastré : Section E numéro 420, lieudit LA

VIGNA, pour 38ca, Section E numéro 421, lieudit LA VIGNA, pour 52ca, Section E numéro 853, lieudit LA VIGNA, pour 9a 5ca, Section E numéro 857, lieudit LA VIGNA, pour 65ca, Section E numéro 859, lieudit LA VIGNA, pour 60ca,

Les lieux sont **inoccupés**.

**Superficie de la bâtisse** : 56 m<sup>2</sup>

**Mise à prix :**

**QUARANTE CINQ MILLE CENT EUROS**

**45.100 €**

[**Consignation** par chèque de banque de 4.510 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire].

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **03/02/2022 - RG 22/00018**. Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

**Visites sur place par la SCP BENABU - BAUCHE, Commissaires de justice à NICE :**  
**- Mardi 9 mai 2023 de 14h30 à 15h30 - Lundi 15 mai 2023 de 14h30 à 15h30**  
**Il est inutile de prendre rendez-vous.**